



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

1 jour

Immobilier : Mise en conformité réglementaire des agences Déontologie et discrimination

à partir de 390 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances sur les obligations déontologiques incombant aux professionnels de l'immobilier
- Se mettre en conformité avec l'obligation de conseil, de communication et de déontologie (2 heures)
- Maîtriser la législation relative à la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures)
- Etudier l'ensemble des dispositifs réglementaires et assurer leur mise en place

PUBLIC VISÉ

Tout public

AIDES AU FINANCEMENT **

POLEEMPLOI

** sous conditions

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Évaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription

Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

1. LA DEONTOLOGIE (module obligatoire de 4 heures dans le cas de l'obtention de la carte professionnelle)

- L'entrée en vigueur de la loi
- Champ d'application
- Ethique professionnelle
- Respect des lois et règlements
- Discriminations
 - Les définitions des critères
 - Le testing
 - Les événements marquants
 - Etude de cas pratique

Blanchiment des capitaux (procédure Tracfin)

- Les acteurs et régulateurs concernés
- La déclaration de soupçon
- Définir des procédures internes
- Les dispositifs de conservation et de traçabilité
- Détection et surveillance : les indicateurs d'alerte
- Rédaction de la charte

Informatique et liberté

- Le RGPD, la CNIL, l'affichage
- Compétences et formation continue
- Organisation et gestion de l'entreprise
- Transparence et confidentialité
- Défense des intérêts en présence
- Conflit d'intérêts
- Confraternité
- Règlement des litiges
- Discipline

2. LA MISE EN CONFORMITE

- Les conditions d'exercice de l'activité
- Les obligations concernant l'information du consommateur
- Les obligations relatives au mandat
- La rémunération des agents immobiliers
- Le devoir de conseil de l'agent immobilier
- La procédure de Médiation

